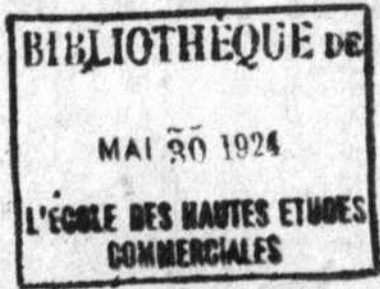


23e ANNEE



MAI 1924

LE BULLETIN

DE LA

Chambre de Commerce



SOMMAIRE

Département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries	73	Travaux de la Chambre	77
Projet de règlement de la Chambre	74	L'offre et la demande	79
		Rapport de l'Alliance Nationale	81

TABLE DES MATIÈRES
TABLE DES MATIÈRES

Services de fret et de passagers

LIGNE

ROUTE CANADIENNE

SERVICE D'ETE
MONTREAL-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
MONTREAL-LIVERPOOL
MONTREAL-BRISTOL
(Avonmouth Dock)
QUEBEC-BELFORT,
LIVERPOOL

SERVICE D'HIVER
PORTLAND,
HALIFAX-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
PORTLAND,
HALIFAX-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
PORTLAND-BRISTOL
(Avonmouth Dock)

**The Jules Hone Travel
Agencies**

83, rue St-Jacques Montréal



The Robert Reford, Co.

Agents Généraux

Montréal, Toronto, Québec.
St-Jean, N.B., Portland, Me.
Halifax, N.E.

CUNARD

ROUTE DES ETATS-UNIS

NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, LONDRES
NEW-YORK-CHERBOURG,
SOUTHAMPTON
NEW-YORK-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-PLYMOUTH,
CHERBOURG, HAMBourg
NEW-YORK-
MEDITERRANEE
BOSTON-QUEENSTOWN,
LIVERPOOL
NEW-YORK-LONDONDERRY,
GLASGOW

**The Cunard Steam Ship Co.,
Ltd.**

Liverpool Londres Paris.

C. E RACINE & Cie LIMITEE

Courtiers en douanes
Transitaires

FACILITENT
LES EXPEDITIONS
A L'ETRANGER

ASSURANCE MARITIME

Correspondants dans
les principaux ports
d'Europe et des conti-
nents américains.

"BOARD OF TRADE BUILDING"

MONTREAL

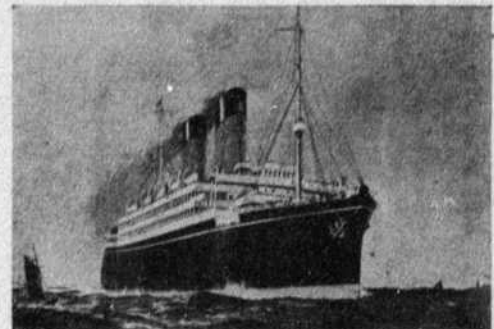
Adresse télégraphique: "Enlear"

WHITE STAR-DOMINION LINE

SERVICE DU ST-LAURENT

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL
MONTREAL — LIVERPOOL — AVONMOUTH
LIVERPOOL — BELFAST — GLASGOW — MONTREAL
LIVERPOOL — QUEENSTOWN — MONTREAL
ANVERS — SOUTHAMPTON — CHERBOURG — HALIFAX

Service hebdomadaire régulier, assurant une expédition
prompte et sans accidents. Tous les navires sont munis du
système le plus moderne de frigorification et de ventilation.



Nouveau "Doric", 165,000 tonnes

FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris.
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Molroud et Cie, Lyon; A.
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et
Cie, Bâle.

PASSAGERS—9 rue Scribe, Paris, The American Travel &
Transport Agency; A. LePont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 83 rue St-Jacques.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. D. LINDSAY, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.

WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1924-1925

PRESIDENT:

M. JOSEPH DAOUST, de la maison Daoust, Lalonde & Cie., 49, Carré Victoria.

1er VICE-PRESIDENT:

M. PAUL-E. JOUBERT, Maison Lamontagne, Limitée,
338, Notre-Dame Ouest.

TRESORIER:

M. J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeuble,
The Greater Montreal Land & Investment Company,
90, rue St-Jacques.

2ème VICE-PRESIDENT:

M. RAOUL-O. GROTHE, de "L.-O. Grothé Limitée",
556, Boul. St-Laurent.

SECRETAIRE

M. J.-C. GROVES-CONTANT,
76, rue St-Gabriel.

AVOCATS-CONSEILS:

M. LEON GARNEAU, C.R., 86, Notre-Dame Ouest.

HON. ROD. MONTY, C.R., 90, rue St-Jacques.

M. L.-E. BEAULIEU, C.R., 11, Place d'Armes.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. Joseph Daoust, C.-H. Catelli, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput, A.-E. Labelle, Adélar Fortier,
Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust, Joseph Quintal, Alfred Lambert, Joseph Ethier.

Membre d'honneur de la Chambre: Hon. Sir Lomer Gouin, K.C.M.G.

CONSEILLERS:

MM. Archambault Wilfrid, de "Hudon, Hébert & Cie.", 18, DeBresoles.
Bourcier J.-O., march. de soieries en gros, 20, Carré Victoria.
Brosseau Thomas, gér. "Dom. Oil Cloth Co. L'd.", 1192,
Ste-Catherine Est.
Cardin Israël, Dir. "P.-F. Martin Limitée.", 50, St-Paul Ouest.
Duquette Charles, Prés. gén. All. Nationale, 395, Avenue
Viger.
Gareau J.-O., marchand de nouveautés, 1502, Boul. St-Lau-
rent.
Gariépy Edouard, Dir. "Granger Frères Ltée.", 43, Notre
Dame Ouest.
Gravel C.-E., adm. de successions, 50, Notre-Dame Ouest.
Laherge F.-C., ingénieur civil, 30, rue St-Jacques.
Labrecque J.-O., marchand de charbon, 141, rue Wolfe.

MM. Laferté J.-A., marchand de bois, 97, St-Jacques.
Laureys Henry, Dir. Ecole des Hautes Etudes comm., 390,
Avenue Viger.
Leduc Alfred, salaison A. & E. Leduc Ltée, 19 Ste-Emille.
Léger Arthur, de "Lacroix & Léger", 479 Mont-Royal Est.
Loisel J.-F., de "Green Shields Limited", 17 Victoria Square.
Paulhus J.-A., de "D. Hatton & Cie.", 18, rue Bonsecours.
Pitt Ernest, courtier d'immeubles, Ch. 112, 145, St-Jacques.
Rolland J.-Pierre, Dir. "Cie de Pap. Rolland Ltée.", 142,
St-Paul Ouest.
Trépanier Léon, Directeur de la General News and
Advertising Agency Ltd., Canada Cement Bldg.
Trudeau J.-A., Prés. "Genin, Trudeau Ltée.", 22, Notre-Dame
Ouest.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

Sir Hormisdas Laporte, C.P., de Laporte, Martin Ltée, 554 St-
Paul Ouest.
MM. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est.
C.-H. Catelli, ancien industriel, 625, Ave de l'Hôtel de Ville.
O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 900 St-Antoine.
Fréd.-C. Larivière, march. quincaillier, 911 boul. St-Laurent.

MM. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2 de Bresoles.
le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110,
rue Notre-Dame Ouest.
Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 Avenue Pa-
pneau.
Ludger Gravel, négociant, 25, place Jacques-Cartier.
J.-E.-C. Daoust, architecte, 150 rue St-Jacques.
Joseph Quintal, de Quintal & Lynch, 59, St-Pierre.
Alfred Lambert, fab. chaussures, 16, Notre-Dame Ouest.
Joseph Ethier, 97, rue St-Jacques.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers:

MM. Ubald Garand, 62, rue Saint-Jacques.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre Dame Ouest.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Catherine Est.
Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest.
J.-B.-A. Lanctôt, 2148, rue St-André.

MM. Geo. Gonthier, auditeur général, Ottawa.
Jos. Fillatrault, 429, boul. St-Laurent.
Rod. Bédard, 70, rue St-Denis.
J.-N. Cabana, 92 Notre-Dame Est.
Alex. Prud'homme, 10, De Bresoles.

Vérificateurs:

MM. A. Cartier, C.G.A., et F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1924-1925

Affaires municipales:—MM. J.-V. Desaulniers, prés., L. Fa-
vreau, A. Fortier, G. Francq, Alb. Gélinas, J.-O. Labrecque, Emery
Larivière, J.-A.-A. Leclair, V. Lévesque, J.-Arm. Morin, L.-C. Pa-
renteau, Dr J.-C. Poinssant, L. Trépanier.

Agriculture et colonisation:—MM. Dr T.-A. Brisson, Dr Dau-
bigny, Hon. G. Boyer, H.-C. Cornélius, L.-M. Cornélius, S.-L. Con-
stant, J.-E. Chicoine, A. Fortier, Ed. Gernaey, J.-J. Joubert, Nap.-A.
Labbé.

Cuir et peau:—MM. J.-A. Bacon, J. Brunet, Chs Déguisse,
W. Gagnon, W. Hébert, L. Coderre, J. Jeannotte, R. Lanthier,
J.-A. McCaughan, J.-A. Pelletier, Paul Roy.

Enseignement technique et commercial:—MM. Alph. Belanger,
L. Bourgoin, J. Deserres, Jos. Dionne, F.-E. Fontaine, A. Fyen,
Ed. Gariépy, L. Gravel, P. Ste Marie, J.-P. Labarre.

Epiceries et produits alimentaires:—MM. W. Archambault,
prés., J.-F.-T. Allard, J.-E. Charbonneau, J.-B. Déguisse, W. Désiel,
C. Dubeau, Alf. Leduc, J.-L. Lussier, J.-H.-E. Pellerin, Alph. Ray-
mond, Paul Vaillancourt.

Expansion du commerce:—MM. J.-N. Cabana, J.-G. Dubeau,
L.-N. Ducharme, W. L'Anglais, H. Laureys, Alph. Lemay, Théo.
Leclerc, J.-O. Linteau, L.-M. Lymburner, A.-W. Patenaude, L.-N.
Patenaude, A. Parent.

Expositions et musées:—MM. Jos. Alney, S.-A. Beaulne,
J.-P.-L. Bérubé, P. Belhumeur, L. Hamelin, J. Jutra, Hy. Miles,
Jean Rolland, A. Terroux, A. Vaillancourt.

Finances:—MM. Paul-E. Joubert, prés., J.-N. Cabana, C.-H.
Catelli, J.-V. Desaulniers, Jos. Ethier, Jos. Fillatrault, Jos. Fortier,
R.-O. Grothé, A. Lambert, A. Prud'homme, J.-P. Rolland, H. Viau.

Législation:—MM. L.-A. Lavallée, C.R. prés., J.-F. Boulaïs,
J.-E.-C. Daoust, Chs. Duquette, Jos. Elle, J.-O. Gareau, C.-E.
Gravel, A.-H. Hardy, F.-C. Laherge, Alf. Leduc.

Mines, Forêts et hydro-électriques:—MM. J.-T. Armand, W.-H.
Côté, J.-F. Dupuis, Avila Dufort, L. Gagné, L.-G. Gravel, C.-G.
Hébert, J.-M.-O. Lachance, J.-A. Laferté, R. Préfontaine, Alf. Roy,
Raym. Robert.

Nouveautés:—MM. J.-O. Bourcier, Arm. Dupuis, J.-P. Gervais,
Geo. Hamilton, E. Jetté, J.-F. Loisel, J.-A. Lessard, H. Lamy, A.-F.
Ladouceur, G.-R. Martin, I.-A. Vallières.

Produits chimiques:—MM. J.-M.-A. Charbonneau, Jos. Con-
tant, J.-B. Dufort, J.-I. Eddé, J.-C.-A. Fillion, H.-F. Fortier, J.-H.
LaRocque, Pierre Leduc, P. Riou, Ed. Vadeboncoeur, R.-B. Léveillé.

Quincaillerie et métaux:—MM. Léo Aubry, J.-Alf. Barrette,
A.-F. Bergovin, H.-J. Dubois, J.-U. Gauthier, T. Latourrelle, A.
Legris, P. Yanneton, H. Prud'homme, Art. Léger.

Transports, douanes, postes, téléphones et télégraphes:—MM.
C.-H. Catelli, prés., I. Cardin, J.-E. Caron, J.-A. Laprés, S. Ouimet,
J.-A. Paulhus, Ernest Pitt, M.-J. Quedrus, C.-E. Racine, Art.
Sarveyer, J.-A. Trudeau, Arth. Gaboury, O. Lefebvre.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

Capital \$1,000,000.

SIR LOMER GOUIN Président.
SIR HERBERT HOLT Vice-Président.
E. R. DECARY, N.P. Vice-Président.

NOUS GARANTISSONS
LES TITRES ET HYPOTHEQUES

ROBERT ADAIR	SIR LOMER GOUIN
HON. GEORGE AMYOT	SIR HERBERT HOLT
A. J. BROWN, K. C.	C. R. HOSMER
T. S. DARLING	T. B. MACAULAY
E. R. DECARY	A. D. MacTIER
J. N. DUPUIS	HON. W. G. MITCHELL
SIR GEORGE GARNEAU	WALTER MOLSON
AIME GEOFFRION	SIR WILLIAM PRICE
SIR CHARLES GORDON	DONAT RAYMOND
	HON. J. M. WILSON

224 rue St-Jacques

MONTREAL

TELEPHONE MAIN 6303

La Société d'Administration Générale

Incorporée par Acte de la Législature de Québec
le 26 mars 1902.

35, RUE ST-JACQUES, MONTREAL,
Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Capital souscrit :	\$ 500,000.00
Capital payé :	250,000.00
Réserve et profits non distribués :	124,183.78
Fonds administrés :	16,933,409.43

ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS, DE FIDEI-COMMIS ET DE FORTUNES PRIVEES.

VENTES DE SURETE CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, K.B., C.P., Montréal, Prés.
CHARLES CAHEN D'ANVERS, Paris, Vice-Président.
MARTIAL CHEVALIER, Paris.
J. O. GRAVEL, Montréal.
TANCREDE BIENVENU, Montréal.
L. de la VALLEE POUSSIN, Paris.
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.P., C.R., LL.D., Montréal.
J. A. RICHARD, LL.D., Montréal.
Viconte R. de ROUMEFORT, Montréal.
Hon. N. PERODEAU, Montréal.
Hon. THOMAS CHAPUIS, Québec.

DIRECTION

J.-THEO. LECLERC,
Directeur Général.

J. C. BROUSSEAU,
Secrétaire.

C. E. CAMPICHE,
Chef du Contrôle.

Tél. Main 2557



SUPERFINE LINEN RECORD

Le meilleur papier "BOND" fabriqué au
Canada.

Il se recommande de lui-même pour votre

PAPETERIE COMMERCIALE.

Spécifiez-le chez votre imprimeur.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

LIMITEE

St-Jérôme, Qué., MONTREAL, Mont Rolland, Qc

PAVOISONS

Pour nos fêtes
Religieuses et Nationales.

DRAPEAUX, BANDEROLLES, LANTERNES.
BANNIERES, ECUSSENS, ORIFLAMMES.
GUIRLANDES et CABLES EN PAPIER de fantaisie,
de toutes les sortes et couleurs.

Nous avons le plus bel assortiment de drapeaux
représentant les pays suivants :

FRANCE, ANGLETERRE, ETATS-UNIS et CANADA

et religieux : SACRE-COEUR ET PAPAL.

Toutes ces décorations sont employées pour Maisons,
Salles, Magasins, Réceptions, Processions, Parades,
Communautés, Edifices publics, Régates, Tombola,
Euchre, etc...

Catalogue illustré envoyé gratuitement sur demande.

GRANGER FRÈRES

Libraires, Papetiers, Importateurs
43 Notre-Dame-Ouest, Montréal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Abonnement.—Un an \$1.00
Le numéro 10

MONTREAL, MAI 1924

Le service gracieux du "Bulletin" est fait à tous les membres de la Chambre.

DEPARTEMENT DE LA COLONISATION, DES MINES ET DES PECHERIES

Au nombre des attributions dévolues à ce département par la loi, il convient de mentionner tout ce qui touche à la colonisation, aux mines, à la pêche, à la chasse, au cadastre, à l'immigration, etc. Les lecteurs du "Bulletin de la Chambre de Commerce" seraient peut-être heureux de savoir brièvement de quelle façon le département s'acquie de ses attributions.

COLONISATION

La colonisation est certainement une des oeuvres les plus importantes de la province. C'est elle qui assure le développement économique le plus naturel et le plus stable du Québec.

Pour faciliter l'établissement des colons, le département voit à la construction de tous les chemins, les routes et les ponts dont ils peuvent avoir besoin. Il accorde, de plus, un aide fort généreux pour la construction des écoles ainsi que des écoles-chapelles. Mais il fait davantage. Pour encourager les colons à faire de la terre neuve, il accorde une prime de défrichement. Enfin, quand les conditions sont mauvaises, il donne gratuitement des graines de semence aux colons miséreux qui, sans ce secours, seraient dans l'impossibilité d'ensemencer.

Tous ces encouragements ont donné des fruits. Dans les cinq dernières années, on estime à pas moins de quarante les nouvelles paroisses qui ont surgi au milieu de nos forêts et où des centaines et des milliers de braves gens y gagnent maintenant leur vie.

Le département de la Colonisation n'a pas la prétention de croire qu'il peut seul suffire à la tâche qu'on lui a confiée. Il fait une oeuvre qui intéresse tous les Canadiens à quelque métier, profession ou commerce qu'ils appartiennent. C'est pourquoi le département réclame le concours de tous les gens de bonne volonté pour conduire cette oeuvre à bien.

MINES

L'industrie minière dans la province de Québec a fait des progrès considérables depuis quelques années et, cependant, il est certain que cette industrie n'est qu'à ses débuts. L'heure viendra nécessairement où cette industrie procurera de l'ouvrage à une population considérable et attirera l'attention

de tous ceux qui, au Canada et aux Etats-Unis, s'intéressent à la production minière.

La province possède les plus beaux gisements d'amianté du monde entier. Et ces gisements se trouvent situés dans un des endroits les plus faciles d'accès. Il n'est donc pas surprenant que, parmi les industries minières, l'amianté ait tenu jusqu'ici la première place. Mais d'autres substances laissent augurer des développements prochains.

Depuis deux ans, il règne une activité sans précédent dans notre région aurifère du nord-ouest de la province. Dans les cantons de Rouyn, Boischatel, Dufresnoy, Dasserat et Dufay, on a déjà jalonné une superficie de plus de 70,000 acres en claims miniers. Les découvertes sont fort encourageantes et les conditions géologiques des plus favorables. On peut donc s'attendre que, dans un avenir prochain, cette région sera complètement transformée et que des centres importants ne pourront manquer d'y naître. Afin de faciliter la tâche des prospecteurs, le département a établi un bureau d'enregistrement de claims dans le Témiscamingue et il est actuellement à faire construire deux chemins qui atteindront les cantons miniers, l'un par l'Abitibi et l'autre par le Témiscamingue.

CHASSE ET PECHE

Notre province n'est pas bien loin d'être le paradis du sportman. Au milieu d'une nature souvent pittoresque, on rencontre par centaines et par milliers les rivières où abondent toutes les variétés de poissons. Dans nos forêts, le gibier est encore considérable. Il y a donc assez de poisson et de gibier pour assurer le plaisir des amateurs et pour satisfaire l'intérêt des pêcheurs et des chasseurs de métier. Nous avons des lois pour protéger cette belle et intéressante richesse; mais que peuvent les lois quand il n'existe pas d'esprit public qui force chaque individu à les observer, même lorsqu'il est certain de n'avoir ni garde-pêche ni garde-chasse à ses trousses.

Que chacun se fasse donc un devoir d'user de toute son influence pour faire observer nos lois de pêche et de chasse et pour empêcher le braconnage. Jouissons sagement des plaisirs que nous procure la nature canadienne, de façon à assurer à nos enfants les mêmes plaisirs.

PARC NATIONAL

Le parc national est assurément un des endroits les plus pittoresques de la province. Il couvre une

superficie de près de 4,000 milles carrés. Le département y a fait construire des camps qu'il loue aux amateurs de pêche et de chasse et où ils peuvent être certains de trouver, avec les agréments de leur sport favori, toutes les satisfactions du confort.

PECHERIES MARITIMES

Le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, depuis deux ans, a le contrôle des pêcheries maritimes de la Gaspésie et de la Côte-Nord du Saint-Laurent. Le département a à coeur d'améliorer le sort de nos pêcheurs. Et, c'est pourquoi, il est en train de leur venir en aide pour leur permettre de préparer le poisson, de façon à satisfaire à toutes les exigences du marché. Que l'on parle de saumon, de homard, de morue ou d'éperlan, il est certain que l'on ne peut, nulle part, trouver de poisson d'un goût plus exquis que le nôtre. Que les membres de la Chambre de Commerce et les lecteurs du "Bulletin" veuillent bien ne pas l'oublier. En mettant sur leur table du poisson de chez nous, ils aideront à nos pêcheurs en même temps qu'ils auront un mets de première qualité.

CADASTRE

Le service du cadastre a entrepris, en ces dernières années, de vulgariser le cadastre de la province de Québec en faisant imprimer des plans lithographiés de chaque paroisse ou municipalité. Il était très dispendieux, autrefois, d'obtenir une copie du plan du cadastre qu'il fallait faire dessiner. Un semblable travail demandait plusieurs semaines d'ouvrage.

Des copies du cadastre officiel sont actuellement en vente pour la modique somme de \$1.00 le feuillet. Chaque municipalité ou paroisse couvre un feuillet. Les bureaux d'affaires, les conseils municipaux et les fabriques apprécieront l'avantage d'avoir sous la main le plan officiel de leur circonscription respective.

RENSEIGNEMENTS, BROCHURES, ETC.

Pour renseignements sur la colonisation, les mines, la chasse et la pêche, etc., écrivez à l'honorable M. J.-E. Perrault, Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

LEGISLATION ET AFFAIRES MUNICIPALES

Les commissions de Législation et des Affaires municipales ont l'honneur de rapporter qu'elles ont mûrement préparé une refonte des règlements de la Chambre et qu'elles en soumettent le texte ci-contre :

Le Président,
Joseph DAoust,

PROJET DE REGLEMENTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

INTERPRETATION

- 1.—Les mots "LA CHAMBRE" signifient la Chambre de commerce du district de Montréal.
- 2.—Les mots "Le CONSEIL" signifient les dignitaires de la Chambre de commerce.
- 3.—Les mots "OFFICIERS" comprennent le président, les deux vice-présidents, le secrétaire et le trésorier.
- 4.—Les mots "EXECUTIF" signifient le bureau des Officiers.
- 5.—Les mots "MEMBRES" signifient toutes personnes faisant partie de la Chambre de commerce, aux termes des règlements.
- 6.—Les mots "QUALIFIES" signifient les membres qui n'ont aucune redevance à la Chambre de commerce.

ADMISSION

- 7.—Toute personne domiciliée dans le District qui est alors ou a été marchand, courtier, commerçant, industriel, artisan, fabricant, gérant de banque ou agent d'assurances, est éligible sur recommandation de l'exécutif, au Conseil, au poste de membre de la Chambre, après en avoir fait la demande sur une formule à cet effet, et s'être engagé à se conformer aux règles et règlements de la Corporation.
Néanmoins toute personne qui n'est pas marchand, commerçant, courtier, industriel, artisan, fabricant, gérant de banque, ni agent d'assurances, peut être élue membre de la Chambre en la manière susdite, sur recommandation spéciale du Conseil à une assemblée générale.
- 8.—Par le vote des deux-tiers des membres présents à une assemblée du Conseil, tout aspirant devient dès lors membre de la Chambre et a tous les droits et est assujetti à toutes les obligations des autres membres.
- 9.—Dans les trente jours qui suivent l'admission d'un membre à la Chambre, il doit acquitter ses redevances pour être qualifié.
- 10.—Tout membre de la Corporation qui veut cesser d'en faire partie, doit, dans les 10 jours, informer le secrétaire, par écrit, de son intention et acquitter toute dette légitime qu'il aurait envers la Chambre.
- 11.—Une carte d'identité pour l'année courante portant la signature lithographiée du président et contresignée par le secrétaire, tient lieu de reçu et est remise aux membres qualifiés.
- 12.—Peuvent être membres d'honneur de la Chambre les personnes qui ont rendu, ou qui,

par leur position officielle, pourraient rendre des services à la Corporation.

- 13.—Les membres se divisent en deux catégories : membres actifs résidant ou faisant affaires dans le district de Montréal, et membres correspondants, résidant en dehors des limites du district de Montréal, mais y faisant affaires.

MEMBRES A VIE

- 14.—Sont membres à vie : ceux qui paient à l'avance dix années de contribution.

DROIT D'ENTREE

- 15.—Le droit d'entrée est de dix dollars (\$10.00).

CONTRIBUTIONS

- 16.—La contribution annuelle, payable le ou avant le premier janvier de chaque année, est de quinze dollars (\$15.00) pour les membres actifs et de cinq dollars (\$5.00) pour les membres correspondants.

Toutefois si un membre n'est admis qu'après le premier octobre, sa première contribution lui est comptée pour l'année suivante.

CONSEIL

- 17.—Le Conseil se compose des officiers suivants : un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire et vingt membres qualifiés de la Chambre.
- 18.—Les anciens présidents, vice-présidents et trésoriers sont aussi, de droit, membres du Conseil.
- 19.—Aucun membre du Conseil ne peut être élu que deux années consécutives, à moins qu'il soit promu au Bureau Exécutif.
- 20.—Les officiers et dignitaires sont élus chaque année par les membres qualifiés de la Chambre.

ACTES ET DOCUMENTS

- 21.—Tout document ou acte engageant le crédit de la Chambre est signé, avec l'assentiment du Conseil, par le président, le trésorier et le secrétaire. Au cas d'absence de l'un d'eux, il sera remplacé par l'un des vice-présidents.
- Tout document officiel devra porter le sceau de la Chambre.

ELECTIONS

- 22.—A l'assemblée générale trimestrielle du troisième mercredi précédant l'assemblée générale annuelle, la liste des présences aux assemblées est déposée sur la table.

- 23.—Le deuxième mercredi de février de chaque année, les membres qualifiés, réunis en assemblée générale, élisent les dignitaires de la Chambre de la manière prescrite par les Statuts

Les dignitaires élus restent en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou jusqu'à ce qu'ils soient démis de leur charge ou qu'ils l'aient rendue vacante en vertu des dispositions des Statuts.

- 24.—Si l'élection n'a pas eu lieu à cette première assemblée, ainsi qu'il est dit plus haut, la Chambre n'est pas pour cela dissoute, mais cette élection peut se faire à toute assemblée générale convoquée de la manière ci-dessous prescrite, et les membres du Conseil alors en charge y restent jusqu'à ce que l'élection soit faite.

MISE EN NOMINATION

- 25.—La mise en nomination des dignitaires est faite par proposition écrite, telle que ci-après décrite et remise au secrétaire.
- 26.—Les propositions sont signées séparément pour le président, les deux vice-présidents, le trésorier et le secrétaire, par au moins six membres qualifiés.
- 27.—Pour les candidats au Conseil, ces propositions doivent être signées aussi séparément par au moins deux membres qualifiés.
- 28.—Les noms des candidats mis en nomination à la charge de dignitaires de la Chambre, sont affichés dans la salle des délibérations jusqu'au jour de l'assemblée générale annuelle.
- 29.—S'il n'y a qu'un candidat à la charge d'officier de la Chambre, il est proclamé élu séance tenante.
- 30.—Le choix des candidats aux différentes charges étant fait, le secrétaire adresse par la poste à tous les membres un bulletin de vote portant ses initiales et les noms des candidats, ainsi que ceux des signataires des bulletins de présentation.
- 31.—Le bulletin de vote est accompagné d'une enveloppe de retour adressée au secrétaire. Le votant, avant de déposer ou d'expédier son bulletin, signe son nom à l'endroit indiqué sur le talon du dit bulletin.
- 32.—Les bulletins sont déposés dans l'urne jusqu'à cinq heures du soir, l'avant-veille de l'assemblée générale annuelle.
- 33.—Les membres qualifiés votent pour pas plus de 20 candidats de leur choix en faisant une croix à la gauche du nom.
- 34.—Si 20 membres ou moins sont mis en nomination, ou si un ou plusieurs déclinent par écrit la candidature, et qu'ainsi 20 membres ou moins briguent les fonctions de dignitaires, ces derniers sont déclarés élus.

- 35.—Dans le cas où 20 membres n'ont pas été mis en nomination, ou n'ont pas accepté de l'être, le Conseil, à sa première réunion, remplit la ou les vacances par la nomination de membres qualifiés.

SCRUTATEURS

- 36.—Le jour où se fait le choix des candidats au Conseil, l'assemblée désigne, parmi les membres qualifiés, trois scrutateurs.
- 37.—Les scrutateurs s'engagent sous serment à garder le secret sur le résultat de l'élection. Ils dépouillent le scrutin, la veille de l'assemblée générale annuelle, à partir de neuf heures du matin et sans interruption. Le rapport de leurs opérations, signé par les scrutateurs ou la majorité d'entre eux, est mis sous enveloppe cachetée et remis au président des scrutateurs. Celui-ci le communique à l'assemblée générale annuelle.
- 38.—Les scrutateurs tiennent pour nul tout bulletin double, tout bulletin comportant plus de vingt votes, tout bulletin dévoilant le nom du votant, et tout bulletin sans signature sur le talon.
- 39.—Tout bulletin maculé, illisible ou contenant des erreurs, n'est remplacé que s'il est remis au secrétaire qui en tient compte. Tout membre qualifié, déclarant n'avoir pas reçu son bulletin ou l'avoir perdu, peut en réclamer un autre au secrétaire qui en prend note.
- 40.—Un bulletin déposé dans l'urne ne peut plus être réclamé.
- 41.—Au cas d'égalité des voix entre plusieurs candidats, l'assemblée fait le choix séance tenante et au vote secret de l'un d'eux.
- 42.—Si l'un des scrutateurs, ou les trois sont empêchés de remplir leurs fonctions, le président de la Chambre nomme le ou les remplaçants.

ABSENCES

- 43.—Advenant le décès, la démission ou l'absence d'un dignitaire aux assemblées du Conseil pendant six séances régulières consécutives, sans en avoir obtenu congé, le Conseil devra élire à toute assemblée un membre qualifié pour le remplacer.

Ce nouveau dignitaire restera en charge jusqu'à la prochaine élection.

SERMENT D'OFFICE DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

- 44.—Avant d'entrer en fonctions, le président et les vice-présidents prêtent et souscrivent, devant le maire de la cité ou devant un juge de paix, serment dans les termes suivants :

"Je jure de remplir fidèlement mes devoirs comme de la Chambre de commerce du district de Montréal, et, dans toutes matières se rattachant à l'accomplissement de ces devoirs, de faire toutes choses, et ces choses seulement, qu'en conscience je croirai propres à atteindre le but pour lequel ladite Chambre de commerce a été constituée, suivant son vrai sens et intention. Ainsi Dieu me soit en aide. (S. R. C. 1906. ch. 124, art. 12).

LE PRESIDENT, LES VICE-PRESIDENTS

- 45.—Le président, ou en son absence, le premier ou le second vice-président, suivant le cas, ou bien encore, en leur absence, un conseiller désigné par l'assemblée, préside et, dans le cas d'égalité des voix, a voix prépondérante.
- Il signe les chèques, documents et actes engageant le crédit de la Chambre conjointement avec le trésorier.
- 46.—Le président de la Chambre est membre ex-officio de toutes les commissions.

LE TRESORIER

- 47.—Le trésorier a la charge de la comptabilité de la Chambre, reçoit toutes sommes dues et paie tous les comptes sur recommandation de la commission des Finances.
- 48.—Les fonds perçus sont déposés dans une banque incorporée, choisie par la commission des Finances.
- 49.—Il doit faire un rapport détaillé de ses opérations à l'assemblée annuelle ou en tout temps à la demande du Conseil.
- 50.—Il signe les chèques et tout acte et document engageant le crédit de la Chambre conjointement avec le président.

LE SECRETAIRE

- 51.—Le secrétaire a la garde des archives. Il tient les procès-verbaux des assemblées de la Chambre, du Conseil et des commissions.
- 52.—Le jour de l'assemblée générale trimestrielle de la mise en nomination, le secrétaire soumettra un relevé des présences des conseillers aux séances de la Chambre et du Conseil tenues au cours de l'exercice écoulé.
- 53.—Il signe tout acte et document engageant le crédit de la Chambre conjointement avec le président et le trésorier.

ASSEMBLEES DE LA CHAMBRE, DU CONSEIL ET DES COMMISSIONS

- 54.—Outre l'assemblée générale annuelle, les assemblées générales trimestrielles ont lieu les premiers mercredis d'avril et de décembre et

Tél. Main 3216 — Edifice Montreal Trust
11, Place d'Armes, Montréal.

**LAMOTHE, GADBOIS
& CHARBONNEAU**
AVOCATS

J. C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois,
LL.L., J. Pierre Charbonneau, B.C.L.

W.A. BAKER, C. R.
AVOCAT

Ex-avocat de la ville de Maisonneuve
Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Tél. Main 4472

LAVERY & DEMERS
AVOCATS ET PROCUREURS

Edifice Chambre de commerce
19 SAINT-JACQUES
MONTREAL

Salluste Lavery, B.C.L. Maurice Demers, L.L.A.

Tél. Main 1059
Léandre Bélanger Adrien Bélanger
BELANGER & BELANGER
NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES
Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions
30, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
90, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Tél. Main 678
Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et Agents de Change
62, RUE S.-JACQUES - - - MONTREAL
(En face du Journal "La Presse")

SERAPHIN OUMET

INGENIEUR-CONSEIL
ARPENITEUR-GEOMETRE

Travaux municipaux — Filtration, etc.

Tél. Main 6550

76, RUE ST-GABRIEL, Montréal
MONTREAL

225, Sherbrooke O. Tél. Plateau 3422

Dr HENRI LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des Universités de Montréal
et de Harvard

Spécialité: Chirurgie de la bouche et
redressement des dents.

Main 6256

PAUL-E. MERCIER

INGENIEUR CONSEIL

ARPENITEUR GEOMETRE

92 NOTRE-DAME EST MONTREAL

BEAUBIEN, BUSFIELD

& Compagnie

INGENIEURS CONSEILS

2 PLACE D'ARMES MONTREAL

MAIN 8240

4. A. BAULNE, A.M., E.I.C., Prof. à l'Ecole
Polytechnique, 1294 St-Hubert. Tél. St-Louis
3925. — G. E. LEONARD, I.C., 652b Parc La-
fontaine. Tél. St-Louis 6777.

TEL. EST 5330

BAULNE & LEONARD

INGENIEURS CONSEILS

Experts en Constructions Métalliques
et Béton Armé

EDIFICE SAINT-DENIS

294 STE-CATHERINE EST, MONTREAL

Ingénieurs — Arpenteurs
Architectes

VINCENT, et VINCENT
76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornages — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

Tél. Main 2287

Rés. Rockland 349

J. E. C. DAOUST

ARCHITECTE

Diplôme de l'A. A. P. Q.

successeur de

GAUTHIER & DAOUST

180, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

Spécialité: Edifices publics

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A JETTE & CIE

50, Notre-Dame ouest — Chambre 22

Edifice Duluth

Courtiers en immeubles. Experts en
propriété.

(Etablis 1885). Prêts sur première et
deuxième hypothèque: — achats d'hypo-
thèques et balances de prix de ventes.

AQUILA LEGRIS

IMPORTATEUR DE

Ferronneries et Peintures, Articles de
Chasse et de Pêche, Poudre, Cartouches,
Dynamite, Caps, Mallets pour tailleurs
de Pierre, Pelles de bois, etc.
Accessoires Electriques, Lampes, etc.

10-12 PLACE JACQUES-CARTIER,
MONTREAL.

Tél. Main 3163

JOSEPH FORTIER, Limitée

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444 et 441

TELEPHONES: EST 1878-3241



Spécialité: Tributs Floraux en Cire.

Nouvelle adresse:

205, RUE SAINT-DENIS

Coin Sainte-Catherine Est



EXIGEZ LA MARQUE "ALLIGATOR"

quand vous achetez
des

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une qualité supérieure. Les marchandises "Alligator" donnent un meilleur service, une plus longue durée et elles ne coûtent pas plus cher que les autres.

Sa montagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)

SERVICES de NAVIGATION du PACIFIQUE CANADIEN



SUR L'OCEAN ATLANTIQUE

Départs fréquents pour l'Europe, des ports de Montréal et Québec, (de St. John, N.B., durant la saison d'hiver) à destination de Liverpool, Glasgow, Southampton, Cherbourg, Hambourg et Anvers.

Paquebots luxueux, cabines spacieuses, cuisine excellente et services généraux hors pair.

SUR L'OCEAN PACIFIQUE

Départs de Vancouver pour les ports principaux de l'Orient: Yokohama, Kobe, Nagasaki, Moji, Shanghai, Manilles et Hong-Kong.

Traversée rapide par des paquebots spécialement aménagés pour la navigation sur les mers tropicales.

Pour informations, s'adresser à J. E. Parker, agent-général, 141, rue St-Jacques, Montréal, ou à tout autre agent de navigation.

CIE DU PACIFIQUE CANADIEN

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX.

Les commandes par téléphone sont promptement exécutées.

**Dufort &
Beaudoin**

Importateurs et Marchand de

CHARBON

de toutes sortes

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE

Tél. St-Louis 5742-4125

MONTREAL



JAMBE

POURQUOI s'adresser à l'ÉTRANGER pour se procurer une JAMBE ARTIFICIELLE?

POURQUOI les CANADIENS feraient-ils usage de JAMBES ARTIFICIELLES fabriquées ailleurs qu'au CANADA?

La jambe artificielle de

Conrad Martin

donne une marche souple, facile, naturelle; un confort parfait; puis a une solidité garantie.

Nous avons la réputation de manufacturer ce qu'il y a de mieux en bandages herniaires, ceintures abdominales, post-opératoires, appareils orthopédiques, bas élastiques, etc., de tout le pays.

Nous garantissons donner entière satisfaction.

Fabrique Canadienne de Bandages

C. MARTIN, Prop.

36, RUE CRAIG EST

Dépt. L. Tél. MAIN 4782

TRAINS de JOUR en

5 HEURES

Pour **QUÉBEC**
(VIA LE PONT DE QUÉBEC)

LE QUEBEC

Laisse Montréal: 5.00 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 9.45 p.m. tous les jours
Chars parlours et réfectoirs

LE CITADEL

Train de nuit supérieur
Laisse Montréal: 11.30 p.m. tous les jours
Arrive à Québec: 6.45 a.m. tous les jours
Chars dortoirs supérieurs

Autres trains rapides et utiles

Billets optionnels sur les parcours.

Pour autres informations et billets, à tous les bureaux des chemins de fer Nationaux ou à l'agent des passagers, 230, rue St-Jacques, Montréal. Main 3620.

Canadian National Railways

les troisièmes mercredis de janvier et de septembre. (S. R. C. ch. 124, art. 15).

- 55.—Le Conseil ou la majorité de ses membres convoque au besoin des assemblées spéciales de la Chambre. (S. R. C. 1906, ch. 124, art. 16).
- 56.—Le Conseil se réunit le mercredi ou tout autre jour à l'appel du président ou sur demande de deux conseillers. (S. R. C. ch. 124, art. 25).
- 57.—Le Conseil nomme autant de commissions que les circonstances l'exigent.
- 58.—Les membres des commissions choisissent leur président.
- 59.—Au cas d'absence ou de maladie du président d'une commission, et dans le cas où une question a été référée à deux commissions réunies, la convocation est faite par le président de la Chambre, qui préside.
- 60.—Les réunions de la Chambre, du Conseil et des commissions, tombant un jour férié, ont lieu le jour juridique suivant.

SECTIONS

- 61.—Par requête adressée au Conseil et sur la recommandation de 10 membres qualifiés faisant partie d'un même négoce, la Chambre, en assemblée générale, pourra permettre la formation d'une section pour promouvoir les meilleurs intérêts de chacune des branches du commerce, de l'industrie et de la finance.
- 62.—Après leur formation, les sections pourront élire un président, un vice-président et un secrétaire.
- 63.—Toute section, qui compte au moins 25 membres et est en opération depuis deux années consécutives, aura le privilège de recommander chaque année un de ses membres pour faire partie ex-officio du Conseil de la Chambre pour le terme d'une année, lequel, après avoir été accepté, jouira des mêmes droits et privilèges que les dignitaires de la Corporation.

LES DELIBERATIONS

- 64.—Le quorum des assemblées générales est de neuf membres; celui des assemblées du Conseil, de cinq et celui des commissions, de trois.
- 65.—Les délibérations sont conduites d'après les usages parlementaires du Canada.
- 66.—Toutes motions, amendements et sous-amendements, pour être pris en considération par la Chambre, doivent être faits par écrit et remis au président.
- 67.—Les questions d'ordre et de privilège sont décidées par le président.

Sa décision ne peut être infirmée que par le vote de la majorité des membres présents.

EXERCICE FINANCIER

- 68.—L'exercice financier de la Chambre concorde avec l'année civile.

VERIFICATEURS

- 69.—Le Conseil, à sa première assemblée régulière après les élections, choisit parmi les membres de la Chambre, deux personnes compétentes pour reviser la comptabilité.

Les vérificateurs font rapport de leur travail tous les ans ou plus souvent, à la demande du Conseil.

LES REGLEMENTS

- 70.—Aucun règlement, nul changement n'entrera en vigueur à moins de l'assentiment des deux-tiers des membres présents à une assemblée générale ou spéciale, et à moins qu'il ne soit fait conformément aux prescriptions des Statuts révisés du Canada, chap. 124, art. 22.
- 71.—Les présents règlements régiront la Chambre et le Conseil concurremment avec la loi fédérale des Chambres de commerce (S. R. C. 1906, chap. 124, — 7 et 8 Edouard VII, chap. 9).
- 72.—Les présents règlements, substitués à tous les règlements antérieurs, entreront en vigueur

o

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

SEANCE DU CONSEIL

Le Conseil de la Chambre de Commerce s'est réuni le mercredi 26 mars 1924 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etaient présents :—MM. Paul Joubert, 1er V.-P., Raoul Grothé, 2e V.-P., C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Alfred Lambert, J.-B.-A. Lanctôt, Jos. Fortier, C.-E. Gravel, Alf. Leduc, Israël Cardin, J.-F. Loisel, Henry Laureys, J.-N. Cabana, Thos. Brosseau, J.-A. Laferté, J.-O. Labrecque, J.-O. Gareau, Chs. Duquette et le secrétaire, membres du Conseil.

Assistaient également :—MM. L.-M. Cornellier, Aïex. Charrette, Dr Brisson, W. Parisien, L.-N. Patenaude, A.-H. Hardy, Beaudry Leman, Léon Lorrain, Ed. Gernaey, Aimé DesRosiers, L.-C. de Tonnanour, J. Jutras, Wilf. Déziel, A.-L. Chysens, J.-H. LaRocque, Roméo Brosseau, Hervé Langevin, Maurice Quedrué, Henri Viau, Avila Dufort, Tel. Auger, C.-H. Cornellier, J.-P. Gervais, F.-R. Paquet, Alph. Bélanger, Art. Gaboury, Louis Viau, S.-D. Valières, Raoul Vennat et Lambert de Roode, membres de la Chambre.

Visite du nouveau Consul général de France.—M. le Président demande de suspendre les règles de

la Chambre et souhaite la bienvenue à M. le baron de Vitrolles, le nouveau Consul général de France au Canada et le prie d'adresser la parole.

M. le Consul général se dit heureux de pouvoir prendre contact avec les hommes d'affaires de la métropole du Canada et remercie les membres de la Chambre pour l'accueil chaleureux qu'ils lui font. Puis il entre dans le vif de son sujet.

Les possibilités de commerce entre la France et le Canada, dit-il, sont des meilleures et il s'emploiera à les faciliter. Son pays peut faire des achats et des ventes considérables et il s'offre à pointer, particulièrement, des firmes qui l'ont prié de les faire entrer en relations d'affaires avec les commerçants. M. le Consul général, de concert avec l'attaché commercial de France au Canada, M. de Clerval, se met d'ores et déjà à la disposition des Canadiens.

Invité à adresser l'assemblée, M. de Clerval dit qu'il continuera, comme par le passé d'ailleurs, à être à la disposition des hommes d'affaires canadiens pour faciliter leurs transactions avec la France.

M. Beaudry Leman, au nom des membres de la Chambre, remercie M. le baron de Vitrolles d'avoir, à peine arrivé au Canada, daigné prendre contact avec les hommes d'affaires de la métropole.

Il regrette de dire combien dans le passé on a ignoré ou méconnu ce que pouvaient les deux pays dans l'intérêt commun. Nous, Canadiens-français, descendants de ces pionniers qui sont vos aïeux, dit-il, savons qu'en plus de la France politique et artistique, il y a aussi la France économique et commerciale. Nous admirons et aimons la première et nous voulons entrer en relations plus assidues avec la seconde. De ce fait, je suis heureux de constater les bonnes dispositions de M. le Consul général à notre égard.

Après le départ des visiteurs, on reprend l'ordre du jour.

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 27 février dernier est lu et approuvé.

Inspection de la viande.— La Ligue du Progrès civique annonce qu'elle tiendra une réunion conjointe avec tous les corps publics le jeudi 27 mars courant dans nos salles et invite les membres de la Chambre à venir discuter la question de l'inspection de la viande qui sera l'ordre du jour.

Circulaire du Board of Trade.— La lecture d'une circulaire française que le Board of Trade veut distribuer parmi la population de la province et pour laquelle il demande l'appui de la Chambre, donne lieu à une longue discussion. Pendant que d'un côté on semble favorable, d'autre part, on proteste fortement croyant y voir de la politique. Finalement, M. Catelli, appuyé par M. Cabana, propose :

"Que l'exécutif de la Chambre soit prié d'étudier cette circulaire et faire rapport aussitôt que possible." Adopté.

Pouvoirs au représentant de la Chambre.— Comme la circulaire plus haut citée est quelque peu dans le ton des représentations que les délégués des Chambres de commerce et Boards of Trade doivent faire prochainement au Premier Ministre du Canada, M. le Président constatant qu'il y a divergence d'opinions sur le sujet, demande quelle ligne de conduite il devra tenir en sa qualité de délégué de la Chambre à cette réunion. La résolution suivante exprime les vues de l'assemblée :

Proposé par M. Paul Joubert, secondé par M. Catelli :

Que le délégué de notre Chambre auprès du gouvernement fédéral soit prié d'insister sur la réduction dans les dépenses publiques et pour une plus stricte économie. Adopté.

Prière à l'ouverture des séances.— M. J. Jutras soumet à la considération du Conseil la supplique suivante :

ATTENDU QUE la prière est toujours de mise dans un corps d'utilité publique composé de citoyens catholiques ;

ATTENDU QUE les autorités provinciales et municipales ont décrété de commencer leurs assemblées par la prière et, en même temps que le bon exemple, ont ainsi créé un heureux précédent ;

ATTENDU QUE la prière dite au commencement de nos séances de la Chambre de commerce attirerait sur nos délibérations les bénédictions du ciel et serait entièrement conforme à nos aspirations d'hommes d'affaires catholiques ;

J'ai l'honneur de proposer à cette assemblée que la prière soit dite au commencement de chacune de nos séances, laquelle pourrait se dire comme suit : "O Dieu, lumière des intelligences, Maître souverain de tous les biens spirituels et temporels, daignez inspirer nos délibérations. Accordez à nos entreprises le succès légitime dans la justice et l'équité. Que l'issue de nos activités économiques soit toujours conforme aux intérêts de votre gloire, comme au plus grand bonheur de nos familles et de la société. Ainsi soit-il."

Après quelque discussion de part et d'autre, on décide de soumettre la question à l'exécutif de la Chambre pour étude et rapport s'il y a lieu.

Proposition de nouveaux membres.— M. Ed. Mondéhard est proposé comme membre de la Chambre par M. J. Ethier.

Et la séance est levée.

SEANCE GENERALE SPECIALE

La Chambre de commerce s'est réunie en assemblée générale spéciale, le lundi 28 avril 1924 sous la présidence de M. Joseph Daoust, président.

Etaient présents — MM. R.-O. Grothé, 2e V.-P., J.-V. Desaulniers, trésorier, Alex. Prud'homme, J.-O. Labrecque, Israël Cardin, Thomas Brosseau, L.-M. Cornéliier, J.-A. Bonneville, Dr T.-A. Bris-

son, Wilbrod L'Anglais, J.-E. Lanoix, J.-U. Fontaine, J.-T. Lemire, J.-P.-E. Bérubé, Hector-F. Fortier, J.-E. Baillargeon, H.-C. Cornellier, Jos. Elie, T. Auger, Jos. Desautels, Aimé DesRosiers, Dr J.-C. Poissant et le secrétaire.

Après la lecture de l'avis de convocation, le secrétaire présente les deux résolutions suivantes que le Conseil, lors de sa dernière réunion, avait renvoyées à cette séance.

NOMINATION D'UNE COMMISSION TARIFAIRE

La Commission des Transports a l'honneur de recommander ce qui suit :

ATTENDU QUE le Canada est dans l'impossibilité de lutter, au point de vue économique, avec les autres nations qui ont une plus grande population et, partant, une consommation locale qui leur permet de manufacturer en plus grande quantité;

ATTENDU QUE pour sa prospérité, le Canada doit avoir un tarif protecteur;

ATTENDU QUE le tarif préférentiel consenti à la Grande-Bretagne est par trop onéreux et permet l'écoulement des marchandises d'autres pays;

ATTENDU QUE l'énoncé du budget qui a été fait dernièrement place les manufacturiers canadiens dans un désarroi qui pourrait être fatal au développement de nos industries;

IL EST RESOLU :—Que votre commission, comprenant les difficultés que rencontre le ministre des finances dans la préparation du Budget, recommande qu'une commission tarifaire composée de personnes compétentes dans le commerce, l'industrie et l'agriculture, lui soit adjointe pour la préparation d'un tarif de stabilité.

Le président de la Commission,
(Signé) C.-H. CATELLI.

OPPOSITION A TOUTE REDUCTION DU TARIF

La Commission des Transports a l'honneur de faire rapport qu'elle a étudié la demande de coopération de la Chambre de commerce de Brantford, Ontario, et qu'elle fait les recommandations suivantes :

ATTENDU QUE l'abolition du tarif sur les machines agricoles aurait pour effet de fermer les manufactures et industries agricoles et, par là, de jeter sur le pavé un grand nombre d'ouvriers;

ATTENDU QUE ces manufactures et industries à l'étranger prenant, de ce fait, plus de développement, cela incitera nos ouvriers à émigrer;

ATTENDU QUE cette émigration aura pour résultat de jeter le désarroi dans toute l'activité commerciale du Canada;

Votre commission est opposée à toute réduction du tarif.

Le président de la Commission,
(Signé) C.-H. CATELLI.

M. le président ayant dit que le but de cette assemblée était de discuter le bien-fondé de ces rapports, il invite M. J.-A. Bonneville à donner son opinion.

M. Bonneville fait une comparaison entre les différentes manufactures et industries qui sont atteintes par le tarif et s'étend tout particulièrement sur celles des textiles dont il connaît le sujet à fond. Pour ces industries, qui sont déjà fortement atteintes, s'il y a, dit-il, réduction ou abolition du tarif, c'est le désastre, c'est la ruine.

Il en appelle à ceux qui ont vécu les années du libre-échange de 1878-79 pour conjurer la menace qui est suspendue sur la tête des manufacturiers et industriels. Il conclut en favorisant la protection autant dans l'intérêt du cultivateur que du manufacturier et de cette manière on pourra garder les nôtres chez nous.

M. L.-M. Cornellier est en faveur d'améliorer la position des agriculteurs par une augmentation du tarif sur certains produits de la ferme. Il croit que nos cultivateurs devraient suivre l'exemple des manufacturiers et s'organiser pour promouvoir leur intérêt. Il donne comme modèle de solidarité et d'organisation, la Coopérative Fédérée de Québec, dont la politique clairvoyante et modérée, fait l'orgueil de la classe agricole et lui rend les plus grands services.

Après quelqu'autre échange d'opinions de part et d'autre, le rapport demandant la nomination d'une Commission tarifaire est soumis au vote et est adopté unanimement, sur la proposition de M. Israël Cardin, appuyé par M. Alex. Prud'homme.

Puis la discussion s'engagea sur le second rapport de la même commission, intitulé : "Opposition à toute réduction du tarif".

Finalement, M. J.-A. Bonneville, appuyé par M. J.-O. Labrecque, en propose l'adoption, ce qui est voté à la majorité des voix.

Avant de clore la séance, M. le président rappelle qu'il a fait une causerie sur le tarif devant l'Association des voyageurs de commerce. Après en avoir lu des extraits qui ont été publiés dans la presse, il demande si on accepte les opinions qu'il a énoncées, quoiqu'il ne parlait pas au nom de la Chambre. L'assemblée se prononce favorablement dans ce sens et prie M. Daoust de ramener cette question de nouveau à une prochaine réunion.

Et la séance est levée.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

S. Johnstone, boîte postale 71, Station M., Los Angeles, Cal. Demande un représentant pour la vente d'un article de cuisine dont il a le brevet d'invention.

R. Soutta, 179, Market St., Naticake, Penn. Entrerait en relations d'affaires avec les firmes qui voudraient transiger avec la Russie.

ALLIANCE NATIONALE

(SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE)

Vie, Maladie, Invalidité, Accident, Pension de vieillesse

Fondée en 1892, incorporée à Québec en 1893 et incorporée au Parlement du Dominion en 1917

OPERATIONS DE L'ANNEE 1923

629 succursales réparties dans tout le Canada et la Nouvelle-Angleterre

EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 1923

	Nombre de membres	Nombre de certificats	Assurance en force
Adultes	34,041	34,748	\$29,397,773.76
Enfants	1,707	1,713	181,359.00
TOTAL	35,748	36,461	\$29,579,132.76

Le rapport financier et le rapport de l'actuaire font voir l'excellente position financière dans laquelle se trouve notre grande institution et les garanties incontestables qu'elle offre pour les nombreux avantages que comportent ses certificats.

RELEVÉ DES RECETTES ET DEBOURSES DU CONSEIL GENERAL DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 1923

CAISSE D'ASSURANCE-VIE

RECETTES

Balance au 1 ^{er} janvier 1923	\$ 4,157,887.02
Contributions régulières	\$ 486,470.71
Intérêts	263,649.00
	<u>750,119.71</u>
	\$ 4,908,006.73

DEBOURSES

Indemnités, décès	\$ 250,367.10
Indemnités, invalides	5,000.00
Indemnités, pensions aux vieillards	66,215.00
Valeur de rachat	40.59
Remboursements contributions	1,443.14
Divers	186.14
	<u>\$ 323,251.97</u>
Balance au 31 décembre 1923	\$4,584,754.76

CAISSE DES MALADES

RECETTES

Balance au 1 ^{er} janvier 1923	\$ 573,383.28
Contributions régulières	\$ 131,240.63
Intérêts	34,396.00
Divers	94.63
	<u>165,731.26</u>
	\$ 739,114.54

DEBOURSES

Indemnités	\$ 156,226.84
Remboursements de contributions	31.75
Divers	317.71
	<u>\$ 156,576.30</u>
Balance au 31 décembre 1923	582,538.24
	\$ 739,114.54

CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

RECETTES

Balance au 1 ^{er} janvier 1923	\$ 3,985.13
Contributions régulières	\$ 2,562.56
Intérêts	301.00
	<u>\$ 2,863.56</u>
	\$ 6,848.69

DEBOURSES

Décès	\$ 441.00
Réserve transmise à la caisse d'assurance-vie	143.57
Remboursements de contributions	2.55
	<u>\$ 587.12</u>
Balance au 31 décembre 1923	6,261.57
	6,848.69

CAISSE D'ASSURANCE DE GROUPE

Contributions régulières	\$ 49.60
Balance au 31 décembre 1923	49.60

CAISSE GENERALE

Balance au 1 ^{er} janvier 1923	\$ 25,354.95
Recettes 1923	247,614.64
	<u>\$ 272,969.59</u>
Déboursés en 1923	\$ 257,865.29
Balance au 31 décembre 1923	15,104.30
	\$ 272,969.59

SURPLUS DE REMISES

Balance au 1 ^{er} janvier 1923	\$ 358.24
Surplus de remises en 1923	8,649.44
	\$ 9,007.68

DEFICITS DE REMISES

Déficits de remises en 1923	\$ 8,492.21
Balance au 31 décembre 1923	515.47
	\$ 9,007.68

P. A. GAGNON

Comptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,
EDIFICE MONTREAL TRUST

No 11 PLACE D'ARMES
MONTREAL

Tél. Main 4129

Eugène Prévost
L.I.C.

Hermas Ferras

PREVOST & PERRAS

Liquidations, Collections,
Règlements.

(Eugène Prévost, syndic autorisé.)

EDIFICE DULUTH, 50 Notre Dame O.
Chambre 21 Tel. Main 1056

H. Beauregard

L.A.-C.G.A.

LICENCE EN COMPTABILITE

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Main 2951

Paquet & Bonnier

COMPTABLES LIQUIDATEURS
SYNDICS AUTORISES

F. R. Paquet, L.A., C.G.A.

J. O. Bonnier

Chambre 501
120, St-Jacques, Montréal

J. Arthur Archambault

L.A., G.G.A.

Licencié en Comptabilité

CI-DEVANT DU BUREAU DE L'INS-
PECTEUR DE L'IMPOT SUR
LE REVENU

30, SAINT-JACQUES - Chambre 42

Tél. Main 1212. Rés.: Tel. Est 5615w

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFS FRAIS, BEURRE, PLUMES

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

39, MARCHE BONSECOURS
Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
MISSION. DEMANDEZ LES PRIX
PAR LETTRE.

GLACE, VITRE

IMPORTATEURS

de verre de tous genres

MANUFACTURIERS

de Vitraux d'Eglise et de fantaisie.

Négociants en vitres de tous genres

(Plate Glass)

J. P. O'SHEA & Cie

15, ruelle Perrault, MONTREAL

EST 430 - 3751 - 3948

Bronze, cuivre ou
fer martelé.

Exécution de travaux artistiques,
Comptoirs de banque,
Grilles finement ouvragées.

Electroliers, Chandeliers, Lustres
sommptueux

Pour églises, banques, bureaux,
clubs, résidences, etc.

Quelques-uns de nos travaux:
Séminaire de St-Sulpice, Banques d'Epar-
gne et d'Hochelaga, etc.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre, Limitée

247, rue Sanguinet, Montréal.

Est 143

J. V. DESAULNIERS

IMMEUBLES
PRETS

Assurances

Administration

DE

PROPRIÉTÉS

ET DE

SUCCESSION

GERANT

The Greater Montreal Land
Investment Company, Ltd.

CHAMBRE 502, 90, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

HOTEL "PLAZA"

NOUVEAU ET MODERNE

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN

\$3.00 et plus.

52-54, Place Jacques-Cartier

TEL. MAIN 1440

MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE



Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.
St-Laurent

MONTREAL

**VALEURS de premier rang qu'on peut
obtenir d'après le
PLAN DE PAIEMENTS PARTIELS**

GRACE à notre Plan de paiements partiels, le petit épargnant, comme le gros capitaliste, peut devenir actionnaire des mêmes compagnies et son capital est aussi bien garanti.

ON PEUT actuellement mettre en portefeuille des actions et des obligations qui donnent un rendement variant de 5½ à 8%. Demandez notre liste de placements recommandés.

Etablie en 1910

CREDIT-CANADA, Limitée

120, rue St-Jacques, Montréal

Téléphones: Main 2520 - 2545 - 4735 - 4736

PARFAITE SECURITE

L'Assurance LONDON GUARANTEE,

dont l'existence remonte à au-delà de 50 ans et les affaires se chiffrant dans les millions, offre la plus parfaite garantie aux hommes d'affaires qui veulent se protéger. Elle transige tous les risques, excepté la vie, comme suit :

Personnel	Accidents et Maladie
Caution	de toute nature
Automobile	Responsabilité, Dommage à la propriété, Collision, Incendie et Vol

Responsabilité des patrons envers le public
Voitures de livraison et ascenseurs
Fuite dans les arroseurs automatiques
Assurance contre incendie
Vol avec effraction
Vitre.

Le bureau de Montréal apporte une prompt attention à l'émission des polices et aux règlements des réclamations dans la Province.

**London Guarantee and Accident
Company, Limited**

263 rue St-Jacques, — Montréal

Wm. R. BULLOCH, Gérant local.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

**BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL**

I. L. LAFLEUR, Président,
C. F. STURHAHN, Vice-président,
THEODORE MEUNIER, Directeur.

1817--Fire Association--1923

de Philadelphie

ELIHU C. IRVIN, Président

ETAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 1922

Total de l'actif	\$17,337,895.19
Surplus des porteurs de polices	5,607,808.99

THEODORE MEUNIER,
Gérant pour le Canada.
B. A. CHARLEBOIS,
Assistant-gérant.

STATION DE SERVICE



SALLE DE VENTE

L'Auto pour les affaires, la promenade
et la livraison.



Toujours en mains:

Carrosserie commerciale de tous genres.

JOS. BONHOMME Ltée MONTREAL
200, rue Guy Main 967-1571-7235

BILAN DU CONSEIL GENERAL AU 31 DECEMBRE 1923

ACTIF

Débitures	\$ 896,700.60	
Prêts hypothécaires	3,942,311.66	
Prêts sur certificats	179,885.29	
En banques	57,155.15	
Immeubles	113,171.24	\$ 5,189,223.94
Agents en mains :		
Caissier \$	30.00	
Agents	875.00	
		905.00
Intérêts dus	111,704.66	
Intérêts accrus et non échus	11,198.66	
Bénéfices sur débiteures	65,805.50	
Contributions perçues et non transmises :		
Caisse		
d'assurance-vie \$	14,490.83	
Caisse des malades	4,353.05	
Caisse infantile	65.83	
		18,909.71
Contributions perçues et non transmises	7,384.68	
Liens sur certificats émis avant novembre 1906	1,201,365.96	
Valeur présente de l'excédent d'intérêt en plus de 4%	792,633.88	
		\$ 2,209,908.05
		\$ 7,399,131.99

PASSIF

Réclamations non ajustées au 31 décembre 1923 :		
Réclamations non ajustées au 31 décembre 1923 :		
Assurance-vie	\$18,134.74	
Assurance infantile	12.00	
Pension aux vieillards	1,350.00	
Bénéfices en maladie	7,800.52	
		\$ 27,297.26
Dû aux agents, frais de voyages	1,670.36	
Dû aux bureaux, surplus de remises	515.47	
Contributions payées par anticipation :		
Caisse d'assurance-vie	\$17,227.22	
Caisse des malades	2,034.40	
Caisse infantile	121.72	
		19,383.34
		\$ 48,867.43
		\$7,350,264.56

RECAPITULATION

Caisse d'assurance-vie

Excédent des recettes sur les déboursés	\$4,584,754.76	
Part des intérêts acquis	108,588.00	
Part surplus valeur débiteures	58,140.00	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%	700,311.00	
Contributions perçues et non transmises	14,490.83	
Liens sur certificats émis avant novembre 1906	1,201,365.96	
		\$6,667,650.55
Réclamations non ajustées :		
Décès \$	18,134.74	
Pension aux vieillards	1,350.00	
Contributions payées par anticipation	17,227.22	
		\$ 36,711.06
		\$ 6,630,938.59

CAISSE DES MALADES

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 582,538.24	
Part des intérêts acquis	13,797.00	
Part surplus valeur débiteures	7,387.00	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%	88,980.60	
Contributions perçues et non transmises	4,353.05	
		\$ 697,055.29
Réclamations non ajustées	\$ 7,800.52	
Contributions payées par anticipation	2,034.40	
		9,834.92
		\$ 687,220.37

CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 6,261.57	
Part des intérêts acquis	148.00	
Part surplus valeur débiteures	78.00	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%	956.00	
Contributions perçues et non transmises	65.83	
		\$ 7,509.40
Réclamations non ajustées	\$ 13.00	
Contributions payées par anticipation	121.72	
		134.72
		\$ 7,374.63

CAISSE GENERALE

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 15,104.30	
Part des intérêts acquis	370.32	
Part surplus valeur débiteures	200.50	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%	2,386.88	
Cotisations perçues et non transmises	7,384.68	
Argents en mains caissier et agents	905.00	
		\$ 26,351.68
Dû aux agents, frais de voyages	1,670.36	
		\$ 24,681.32

CAISSE D'ASSURANCE DE GROUPE

Excédent des recettes sur les déboursés	49.60
---	-------

SURPLUS DE REMISES

Excédent	\$ 515.47
Dû aux bureaux	515.47
	\$ 7,350,264.56

EVALUATION AU 31 DECEMBRE 1923

CAISSE D'ASSURANCE-VIE

ACTIF

Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 4,584,754.76
Part des intérêts acquis	108,588.00
Part surplus valeur débiteures	58,140.00
Contributions perçues et non transmises	14,490.83
Liens sur certificats émis avant novembre 1906	1,201,365.96
	\$ 5,967,339.55

Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montreal

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de
l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique.

Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, le soir: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand) etc.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes...

399, Avenue Viger,

MONTREAL

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

Génie Civil — Chimie Industrielle

DUREE DES COURS:

Division des Ingénieurs: quatre années.

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques y sont admis sans examen.

COURS D'ETE:

Du 2 juillet au 15 septembre, en vue des examens d'admission de septembre. Les finissants des cours classiques qui veulent éviter l'année de préparation suivront les cours d'été avec avantages.

Pour renseignements, s'adresser au Directeur

228, RUE SAINT-DENIS,

MONTREAL

Canadian Government Merchant Marine, Limited SERVICE REGULIER DE FRET, PASSAGERS ET MALLE

Toutes les trois semaines, de Montréal en été et
d'Halifax, N.-E., en hiver.

Pour Hamilton, Nassau, Kingston et Belise.

Taux raisonnables. Maximum de service. Confort à taux modérés.

CROISIERES DE VACANCES (ETE ET HIVER)

SERVICE REGULIER DE FRET

De Montréal et Québec en été, de Halifax, N.-E., et Saint-Jean, N.-B., en hiver.

Pour Londres et Anvers, toutes les quinzaines.

— Cardiff et Swansea, toutes les deux semaines.

— St. Kitts, Antigua, Barbades, Trinidad et Demerara, toutes les quinzaines.

— Australie et Nouvelle-Zélande, tous les mois.

— Charlottetown, I.-P.-E., et St-Jean, Ter., toutes les deux semaines. Accomodation limitée pour passagers.

De Montréal à Vancouver (via Canal Panama) tous les mois.

De Vancouver à Montréal (via Canal Panama) tous les mois.

De Vancouver à Avonmouth (via Canal Panama) tous les mois.

SERVICE DES COTES DU PACIFIQUE (tous les mois)

De Vancouver et des ports de l'Île de Vancouver

Pour Seattle, San Francisco, Wilmington, Blainey, Nanaimo, Powell River, Ocean Falls, Astoria, San Pedro, Victoria.

Renseignements de tous les agents des

CHEMINS DE FER NATIONAUX CANADIENS

ou

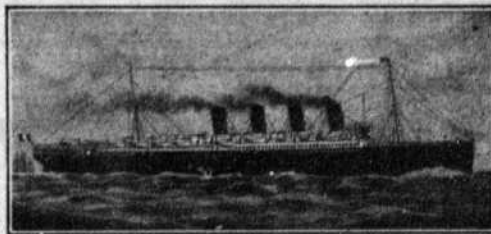
B. C. KEELEY, gérant Côte du Pacifique, Vancouver, C. B.

P. H. SCOTT, agent général du fret d'Ontario,
52 rue King, Toronto, Ont.

WM. PHILLIPS, gérant européen, C. G. M. M.

17-19 Cockspur St., Londres, S. W. I., Angleterre.

J. P. DOHERTY, gérant du trafic, 230 St-Jacques, Montréal.



COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE LIGNE FRANÇAISE

SERVICE RAPIDE ET DE LUXE

NEW YORK—PLYMOUTH—LE HAVRE

par les paquebots

PARIS — FRANCE — LAFAYETTE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à classe unique

LA SAVOIE — ROCHAMBEAU — SUFFREN

CHICAGO — BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

Tous les 21 jours par les paquebots à classe unique

ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée,

Agents Généraux

24, RUE NOTRE-DAME OUEST

Tél. Main 2605

MONTREAL

PASSIF	
Réserve requise	\$ 5,058,049.47
Réclamations non ajustées	19,484.74
Contributions payées par anticipation	17,227.22
	\$ 5,094,761.43
Surplus de réserve	\$ 872,578.12
Pourcentage de réserve : 117.12%	
CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE	
ACTIF	
Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 6,261.57
Part des intérêts acquis	148.00
Part surplus valeur débetures	78.00
Contributions perçues et non transmises	65.83
	\$ 6,553.40
PASSIF	
Réserve requise	\$ 5,500.00
Réclamations non ajustées	13.00
Contributions payées par anticipation	121.72
	\$ 5,634.72
Surplus de réserve	\$ 918.68
Pourcentage de réserve, 116.30%	

CAISSE DES MALADES	
Valeur présente des contributions futures	\$ 2,500,578.37
ACTIF	
Excédent des recettes sur les déboursés	\$ 582,538.24
Part des intérêts acquis	13,797.00
Part surplus valeur débetures	7,387.00
Contributions perçues et non transmises	4,353.05
	\$ 608,075.29
	\$ 3,108,653.66
PASSIF	
Valeur présente des bénéfices	\$ 3,058,609.51
Réclamations non ajustées	7,800.52
Contributions payées par anticipation	2,034.40
	3,068,444.43
Surplus de réserve	\$ 40,209.23
Pourcentage de réserve, 101.31%	
Joseph H. WOODWARD, actuel.	

BENEFICES QUE L'ALLIANCE NATIONALE ACCORDE A SES MEMBRES
Elle émet des certificats de \$250. à \$5,000.

- 1.—**CERTIFICAT SYSTEME No 1.**—Assurance-vie, pouvoir d'emprunt, certificat de participation acquise;
- 2.—**CERTIFICAT SYSTEME No 2.**—Assurance-vie, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt, certificat de participation acquise, pension à 70 ans;
- 3.—**CERTIFICAT SYSTEME No 3.**—Assurance-vie, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt, certificat de participation acquise, pension à 60 ans;
- 4.—**CERTIFICAT SYSTEME No 4.**—Assurance-vie, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt et valeur de rachat, certificat de participation acquise, prolongation d'assurance;
- 5.—**CERTIFICAT SYSTEME No 5.**—Assurance-vie, à primes temporaires de 10, 15, 20, 25 et 30 ans, au choix du membre, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt et valeur de rachat, certificat de participation acquise, prolongation d'assurance;
- 6.—**CERTIFICAT SYSTEME No 6.**—Dotation — période de paiement de 10, 15, 20, 25 et 30 ans, au choix du membre, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt et valeur de rachat, certificat de participation acquise, prolongation d'assurance;
- 7.—**BENEFICES EN MALADIE.**—\$5.00 par semaine pendant vingt semaines par année de calendrier jusqu'à concurrence de \$400. Les membres du sexe masculin ont le privilège de s'inscrire aux doubles bénéfices et de recevoir une indemnité hebdomadaire de \$10.

ASSURANCE INFANTILE

L'Alliance Nationale assure la vie des enfants de ses membres de 1 à 16 ans.

Admission des deux sexes aux mêmes conditions.

Bureau principal: 395 AVENUE VIGER, MONTREAL.

Téléphone: Est 3016, 3017, 3018.

DEUX NOUVEAUX TRAINS DE LUXE INTERNATIONAUX

Lundi le 16 juin prochain verra l'inauguration d'un nouveau service de trains rapides entre Washington, Etats-Unis et Montréal, Canada, via New-York, Philadelphie et Baltimore. Le convoi allant au sud s'appellera le "Washingtonian" et celui venant au nord le "Montrealer".

Ce train composé entièrement de voitures d'acier sera l'un des plus beaux sur le continent. Il comprendra des wagons-lits directs pour New-York, Philadelphie et Baltimore ainsi que des wagons-salons pour Washington.

Le but de ce nouveau service est de faciliter aux Canadiens l'accès des grands centres américains et réciproquement de permettre aux touristes des Etats-Unis de venir rapidement et confortablement au Canada.

"Le Washingtonian" partira de Montréal, gare Bonaventure, tous les soirs à 8 heures 15. Il em-

pruntera les voies du Chemin de fer national du Canada, du Central Vermont, du Boston & Maine, du New-York, New-Haven & Hartford et du Pennsylvania Railroad via le fameux pont "Hell Gate". A Philadelphie il fera le raccordement avec le train pour Atlantic City et à Washington avec les trains pour Pinehurst, les Carolines, la Georgie, la Floride, et les centres de tourisme comme Jacksonville, Palm Beach, Miami, Key West et la Havane.

Au retour le "Montrealer" arrivera à la gare Bonaventure assez tôt pour permettre aux voyageurs de correspondre avec les trains d'Ottawa, de Québec, etc.

o

NOUVEAU BUREAU A QUEBEC

La gérance de la Canadian Government Merchant Marine, Limited, avise la Chambre qu'elle a ouvert un bureau à Québec, avec agent résidant, et que ses navires feront des arrêts à cet endroit durant la prochaine saison de navigation.

Riche en éléments nutritifs

LE fromage est un des aliments les plus sains et les plus nutritifs. Au point de vue économique, le fromage — notre fromage de Québec — remplace avantageusement la viande dont il possède tous les avantages sans en présenter les inconvénients. C'est une nourriture concentrée qui fournit à l'organisme les vitamines essentielles à la régénération, à l'enrichissement du sang, à la réparation des pertes organiques et à notre vitalité.

Pour les enfants, à l'époque de la croissance, le fromage est l'aliment par excellence, parce qu'il favorise leur développement et, en plus de la ration alimentaire, leur fournit en abondance les éléments constitutifs des muscles, des nerfs et des os.

Nous n'apprécions pas à sa juste valeur notre bon fromage canadien, alors qu'en Europe et dans tous les pays du monde civilisé, on le consomme et on l'apprécie. Il est très recherché en Angleterre où l'on estime avec raison sa valeur nutritive autant qu'économique et où il s'en importe de grosses quantités. Il y a peu de repas dont le menu ne comporte pas de fromage, sous une forme ou une autre, soit comme aliment principal, soit associé à une grande variété de mets appétissants et fortifiants.

Quelques comparaisons suffiront à démontrer l'économie de la consommation de fromage au point de vue alimentaire, comme à celui de la dépense.

Une livre de fromage nourrit autant que 2 1-2 lbs. de beeksteak; que 6 1-2 lbs. de poulet; que 1 4-5 lb. de jambon; que 6 lbs. de poisson; que 21 oeufs; que 3 1-3 lbs. de fèves; que 7 3-5 lbs. de pois et que 19 3-4 lbs. de tomates.

Voilà des faits qu'il faut faire connaître au public, dans son intérêt, dans celui de l'agriculture en général, en vue d'une plus grande prospérité pour le cultivateur et pour la province.

L'A'ssocation des Marchands Détaillants.



Le nouvel édifice Dupuis Frères, érigé par Archambault & Leclair. Ingénieur: Arth. Surveyer; Architecte: H. S. Labelle.

Dupuis Frères construisent en béton pour la permanence

L'édifice de Dupuis Frères, qui a été récemment terminé, est un exemple de construction pour les magasins départementaux modernes. Bâti en béton armé avec plancher en béton et façade en brique, il est à l'épreuve du feu et permanent.

CANADA CEMENT CO., LTD.

Edifice Canada Cement Company

Square Phillips

MONTREAL

Bureaux de ventes :

MONTREAL - TORONTO - WINNIPEG - CALGARY



Bureau de Placement Provincial

SERVICE GRATUIT SANS DELAI

Des milliers de personnes ont obtenu depuis la création du Bureau de Placement, par le Gouvernement Provincial, des emplois permanents des plus avantageux, et cela

GRATUITEMENT

Nous attirons aussi l'attention des patrons, qui pourront, en communiquant leurs demandes à ce Bureau, obtenir des employés compétents, et sans délai puisque un grand nombre de personnes sans emploi s'y présentent chaque jour; à ce bureau vous pouvez faire un choix avantageux.

SERVICE

Nous ne saurions trop insister auprès des patrons et employés sur les avantages de se servir de ce Bureau de Placement Provincial dont l'action s'étend à toutes les branches du travail et de l'industrie.

AVANTAGE

Vous avez l'avantage de traiter personnellement, si vous le désirez, avec les employés et aussi vous avez l'usage d'un bureau privé.

FRANCIS PAYETTE, Surintendant.

No 9, rue Saint-Jacques

MONTREAL

HEURES DE BUREAU: 9 hrs a.m. à 5 hrs p.m.

Correspondance sollicitée



Propriétaires et distributeurs

DE LA MARQUE

"VICTORIA"

Conserves de Légumes, de Fruits, de Poissons, Epices, Thés, Cafés, Sauces à la Tomate, Vinaigre, Poudre à Pâte, Graisse à frire, Allumettes, Beurre de Pistaches, et autres produits excellents.

Laporte Martin Limitee

Distributeurs en Gros de Produits Alimentaires

584 rue St-Paul Ouest

MONTREAL

Le nouvel hotel de Winnipeg

MARLBOROUGH

220 CHAMBRES — 220 BAINS

TOUTES VERS L'EXTERIEUR

Salles d'échantillonnage et d'assemblée

Déjeuner de club — Lunch — Diner
à table d'hôte

Au centre du quartier des affaires, de la
finance et des théâtres

EPARGNE DU TEMPS ET DE L'ARGENT



Tout achat de vingt-cinq (25) sous au prix de détail
Fait à l'une de nos 7 succursales, donne droit de parti-
ciper au tirage d'une automobile

Chevrolet Sedan

Assortiment insurpassable et un seul prix

JOS. COTE Limitée

Tabacquistes

Remarquez l'enseigne des deux pipes, et demandez
vos coupons.

SEPT SUCCURSALES

aux adresses suivants :

- No 1 — 179, rue St-Joseph - Téléphone 2097
- No 2 — 26, rue St-Jean - - - - - Téléphone 1134
- No 3 — 332, rue St-Jean - - - - - Téléphone 3130
- No 4 — 17, rue Buade - - - - - Téléphone 6362
- No 5 — 459, rue St-Joseph - - - - - Téléphone 6355
- No 6 — 317a, rue St-Joseph - - - - - Téléphone 6332
- No 7 — 436, rue St-Jean - - - - - Téléphone 4117

QUEBEC



Les Confitures
RAYMOND
sont toujours
les meilleures

GENIN, TRUDEAU & CIE
Limitée

22 RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTREAL

Importateurs
et Fabricants
d'Articles de

FUMEURS

Propriétaires des marques bien connues



Cinto

Seuls agents au Canada pour les
célèbres pipes

PETERSON

Garanties pour ne pas craquer ni brûler.

**Plus de 3,000 Commandes par
Téléphone dans un seul Jour**

Par un service bien organisé, dans un magasin
avec plus de 100 opératrices téléphoniques, toutes
les opératrices sont devenues des vendeuses.
Elles répondent aux questions des clients qui
demandent des renseignements par téléphone et
prennent les commandes.

Par cette méthode, le magasin reçoit plus de 3,000
commandes par téléphone dans un jour. Les
ventes sont encore plus satisfaisantes que celles
au comptoir.

Nous serons heureux de vous expliquer comment
cette méthode moderne de vente peut s'appliquer
également même à un petit commerce.

Chaque nouvel abonné ajoute à
la valeur de votre téléphone



Banque de Montréal

— Etablie il y a cent ans —

Surplus: \$27,250,000

Capital versé: \$27,250,000 Profits indivis: \$659,582

Total de l'actif: au-delà de \$650,000,000.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Sir Vincent Meredith, Bart.

Vice-président: Sir Charles Gordon, G.B.E.

M. C. R. Hosmer,
M. H. R. Drummond,
M. D. Forbes Angus,
M. Wm. McMaster,
Lt. Col. Herbert Molson,
C.M.G., M.C.,
M. Harold Kennedy,
M. H. W. Beauchlerk,

M. G. B. Fraser,
Son Honneur Henry Cockshutt
M. E. W. Beatty, C.R.,
L'Hon. Sir Lomer Gouin,
K.C.M.G.,
Général Sir Arthur Currie,
G.C.M.G., K.C.B.,
M. James Stewart,
M.F.E. Meredith, C.R.,

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gér.-général.

SUCCURSALES

Canada et Terre-Neuve: La banque a des succursales dans toutes les principales cités et villes.

Londres, Angleterre.

Paris, France.

Etats-Unis: New-York, Chicago, Spokane, Wash.

Mexique: Ville de Mexico, Veracruz et Pueblo.

Les Indes Occidentales, la Guyane Anglaise et l'Afrique Ouest.

La Colonial Bank (la Bank of Montreal y a un intérêt).



Cinquante-cinq ans de Progrès

DANS l'espace de cinquante ans, une petite banque de Halifax est devenue une institution d'importance internationale et sous le nom de BANQUE ROYALE DU CANADA s'est identifiée au pays dans lequel elle a grandi.

Ce qui a fait son progrès c'est le progrès du Canada, le concours qu'elle a constamment prêté à son développement.

Pour continuer à grandir avec le Canada, cette banque continuera donc à jouer le rôle qu'elle a joué jusqu'ici. Ses intérêts sont identiques à ceux des Canadiens.

La Banque Royale du Canada

FG1

LA BANQUE d'HOCHELAGA

avec laquelle s'est fusionnée

LA BANQUE NATIONALE

Siège social:

Place d'Armes — Montréal

Capital versé et réserve, \$11,000,000

Actif total, plus de \$120,000,000

LA GRANDE BANQUE DU CANADA FRANÇAIS

266 succursales au Canada

216 dans la Province de Québec

59 à Montréal

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

Siège social: MONTREAL, CANADA.

Capital autorisé \$5,000,000

Capital payé et réserve 4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION.—Président: L'honorable Sir Hor-
misdas Laporte, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison La-
porte, Martin Limitée, vice-président "Crédit Foncier Franco-
Canadien". — Vice-Président: M. W. F. Carsley. — Vice-
Président: M. Tancrede Bivenu, administrateur "Lake of the
Woods Milling Co.", administrateur "Crédit Foncier Franco-
Canadien". — M. G. M. Bosworth, président "Canadian
Pacific Steamships Limited". — L'honorable Némèse Garneau,
C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada". — M.
Emilien Daoust, président "Librairie Beauchemin Limitée", Com-
missaire du Port de Montréal. — M. S. J. B. Rolland, président
"Cie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DES COMMISSAIRES.—Président: L'honorable N. Péro-
deau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec. —
Vice-Président: M. J. Auguste Richard, administrateur de l'Uni-
versité de Montréal. Président "Fashion Craft Manufacturers
Limited". — L'hon. E. L. Patenaude, C.P., avocat, membre du
Parlement Provincial, administrateur de l'Alliance Nationale.

Au Royaume des Tapis

Fondé en 1872
531ème Année

GROS et DETAIL

Importateurs directs,
nous pouvons embel-
lir votre foyer à des
prix défiant toute
compétition!
Choix insurpassable
de marchandises ex-
clusives de qualité
garantie dans les
plus nouveaux des-
sins!



FILIATRAULT
SPECIALISTE

Tapis, Linoleums, Prelarts, Rideaux,
Draperies, Stores et Accessoires.

Aussi Toile, Coton et Couvertures de Lits.
429, blvd Saint-Laurent

Spécialité: Tapis faits sur commande

Tél. Est 0635

MONTREAL

DEMANDEZ NOS PRIX



Graine de Mil.
Graines de Trèfles.
Graines de Légumes.
Graines pour oiseaux.
Grains pour Volailles.
Gravier pour Volailles.
Ecailles d'huîtres broyées
pour Volailles.
Vert de Paris—Arséniat
de Plomb.
Engrais chimiques.
Incubateurs "Buckeye".
Etc., Etc., Etc.

Catalogue de graines de semences GRATIS

HECTOR L. DERY

17 à 23 est, rue Notre-Dame

MONTREAL

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

MELCHERS



Fabriqué à Berthier-
ville, Qué., sous la sur-
veillance du Gouverne-
ment Fédéral.

Le Gin le plus pur qui
existe. Rectifié quatre
fois, veillit en entrepôt

3 GRANDEURS DE FLA-
CONS: GROS — MOYENS
PETITS

THE MELCHERS
GIN & SPIRITS DISTILLERY
COMPANY, LIMITED, Montreal



Lake of the Woods Milling Co. Limited

Meuniers de blé de l'Ouest canadien.
Farine pour les marchés locaux
et étrangers.

FABRICANTS DE LA FARINE
"FIVE ROSES"

Bureau principal: Montréal. Bureau de
l'Ouest: Winnipeg. Moulins à Keewatin,
:: Portage La Prairie, Medecine Hat. ::

CAPACITE QUOTIDIENNE :
13,700 BARILS.